



MAIRIE
DE

MAGNEUX HAUTE-RIVE

42600

Commune de MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600)

Procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 23 avril 2025 – 19h30

L'An deux mille vingt-cinq, le 23 avril, à 19h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de MAGNEUX-HAUTE-RIVE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Roland BONNEFOI, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 avril 2025

PRÉSENTS : BONNEFOI Roland, MAGAT Christine, BERTHILLOT Jean-Luc, MOULIN Jean-Yves, MIRAILLER Amélie, RIVIER Christophe, CHAMPAGNON Viviane, BAROUX Roland, BRUYERE Aurélie, MAILLARD Fabien, MAY Laurence.

ABSENTS EXCUSÉS : DAMAS Nelly, BERNE Céline, DAMAS Antoine, THOLLOT Maryline.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MAGAT Christine.

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 26 mars 2025. N'appelant aucune observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation aux conseillers du club de football, par ses dirigeants**
- **Avis sur l'autorisation environnementale "Life Loire en Forez"**

Monsieur le Maire expose aux conseillers que le Département de la Loire a déposé auprès des services de la DDT (direction départementale des territoires)-cellule de l'Eau, une demande d'autorisation environnementale pour le projet « LIFE Loire en Forez ». Ce projet est porté par l'Etat, la FNE (France Nature Environnement) et le Département de la Loire.

Il porte sur des travaux de restauration et d'amélioration des fonctionnalités naturelles du fleuve Loire sur une longueur de 30 kms et sur le territoire de dix communes : Chalain-le-Comtal, Chambéon, Craintilleux, Magneux-Haute-Rive, Marclopt, Montrond-les-Bains, Rivas, Saint-Laurent-la-Conche, Saint-Just-Saint-Rambert et Unias.

Les travaux seront programmés en 2 phases : 2025-2026 et 2027-2029.

Pour information, celui-ci a fait l'objet d'une présentation par le Département le 24 janvier 2025 à Montbrison.

Une consultation à l'attention du public, des collectivités et autres services a été lancée : elle a lieu du 7 avril au 7 juillet.

Les collectivités concernées doivent rendre leur avis sur ce projet avant le 12 mai 2025.

Le maire demande aux conseillers de délibérer à ce sujet.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet, après en avoir délibéré, avec 10 votes CONTRE et 1 ABSTENTION, donne un avis DEFAVORABLE au projet "Life Loire en Forez", compte-tenu :

- ***que le décaissement de la berge sur une largeur de 15 à 20 mètres avec l'enlèvement des enrochements côté Magneux, sur la boucle de Marclopt, risque d'entraîner une modification notable du cours de la Loire lors des crues, avec un risque d'accentuation des inondations sur la commune de Magneux-Haute-Rive.***

- **Information sur les raccordements au réseau fibre (THD 42)**

Le maire rappelle que le réseau cuivre ne sera plus maintenu à partir du 31 décembre 2026. Un état des lieux a été effectué pour répertorier les foyers qui ne sont pas encore raccordés au réseau fibre.

A ce jour, il reste une trentaine de foyers qui ne sont pas encore raccordés au réseau fibre THD42. Une information à ces usagers a été faite en avril 2024 pour les informer que, passé le délai du 31 décembre 2026, ils ne pourraient plus avoir de ligne téléphonique reliée au réseau cuivre, qui sera interrompu.

Le conseil municipal en prend connaissance.

- **Virement de crédit - principe de fongibilité**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il convient de majorer les crédits à l'article 2041512, afin de pouvoir payer la prestation du SIEL-TE pour l'installation des illuminations de fin d'année 2024, sur le bâtiment de la mairie et sur la place du Marronnier (1243 €).

Le maire informe le conseil qu'en vertu du principe de fongibilité des crédits (délibération du 12 février 2025), un arrêté du maire a été pris pour majorer ces crédits. Le maire en fait part au conseil municipal.

Le conseil municipal en prend connaissance.

- **Local des boules : avancement du projet**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier.

Le conseil municipal en prend connaissance.

- **Rapport d'activité Loire Forez agglomération**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2024 de Loire Forez.

Le conseil municipal en prend connaissance.

- **Urbanisme**

- Dossiers en cours :
 - DP (abri jardin) R.Baroux : refus
 - DP (piscine) R.Chillet : accordé
 - PC modificatif (agrandissement) C.Blain : accordé

Questions et informations diverses

- Pré-Amballes 2025 : candidature de Magneux non retenue
- Etalement de la dette envers Loire Forez (transfert compétence EAU)

- Création régie d'avances (régisseur : Christophe RIVIER) - **arrêté du maire** - demande carte bancaire
- Information sur l'accès à la déchetterie de Montrond les Bains : pas de consignes particulières reçues à ce jour.
- Enquête publique pour la révision du SCOT SUD LOIRE (du 12 juin au 13 juillet 2025)
- Réunion bilan interconnexions EAU : lundi 12 mai à 10h30 à Précieux
- Prochaine réunion du conseil municipal : 11 juin à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le 29 avril 2025,
Le maire, Roland BONNEFOI

La secrétaire de séance, Christine MAGAT



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Christine Magat, the secretary of the meeting.



MAIRIE
DE
MAGNEUX HAUTE-RIVE
42600

Commune de MAGNEUX-HAUTE-RIVE (42600)
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du mercredi 23 avril 2025, à 19h30

L'An deux mille vingt-cinq, le 23 avril, à 19h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de MAGNEUX HAUTE RIVE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Roland BONNEFOI, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **18 avril 2025**

PRÉSENTS : BONNEFOI Roland, MAGAT Christine, BERTHILLOT Jean-Luc, MOULIN Jean-Yves, MIRAILLER Amélie, RIVIER Christophe, CHAMPAGNON Viviane, BAROUX Roland, BRUYERE Aurélie, MAILLARD Fabien, MAY Laurence.

ABSENTS EXCUSÉS : DAMAS Nelly, BERNE Céline, DAMAS Antoine, THOLLOT Maryline.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MAGAT Christine.

référence	objet	décision
2025-04-020	Avis sur l'autorisation environnementale déposée par le Département de la Loire pour le projet "Life Loire en Forez"	avis défavorable (10 votes contre, 1 abstention)

Le 29 avril 2025,

Le maire, Roland BONNEFOI

La secrétaire de séance, Christine MAGAT

